

# La destinée

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 26

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208778>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lâi avâi dza grand teimps que mèprezivê lè dzein quand, pè lo mâtet, on fa veni po tèmoïn assebin on brâvo vilhio l'ovrà que sè met à racontâ tot cein que savâi sein pî dere onna meinta et que cein n'êtâi pardieu pa po redzoi l'avocat. Stisse lâi pliantâve dâi get quemet dâi falot de pousta et on vayâi que bourmâve oquie po rebriquâ lo vilhio.

Tot d'on coup, lâi fâ dinse :

— Dite-vâi, quin metî âi-vo ?

— Ie su gypier, monsu l'avocat,

— Et vo n'âi pas jamé êtâ ein preson ?

— Quecha, on iadzo.

— Ah ! Ah !... et vo z'âi êtâ ein preson. Oûdevo, monsu lo presideint ? Vaitcè lè tèmoïn qu'on no z'aminue ! Dâi corps que l'an êtâ ein preson. Ah ! Ah !... Et porquie âi-vo êtâ ein preson ?

— L'êtâ po ein rebllantsi on bocon lè parâ, por cein que dèvessant lâi betâ on avocat que s'êtâi fé payî dou iadzo.

La Leinga rasseria l'êtâi rebriquâ âo tot fin.

MARC A LOUIS.

### AVEU

ECOUTEZ donc les jolis vers que le poète Andrieux joignit à un portefeuille et à une lettre qu'il adressait à quelque gentille personne pour l'informer qu'elle avait su capter son cœur.

Ah ! croyez-moi, défaites-vous  
D'un fatras d'écrits circulaires,  
De tant de jolis billets doux  
Remplis d'ardeurs imaginaires ;  
De nos messieurs aux airs pincés,  
A la tournure confiante,  
Brûlez les petits vers glacés  
Et la prose insignifiante.

Mais d'un tendre et discret amant,  
Lorsque vous recevrez l'homme sage,  
Quand il mettra dans son langage  
Moins d'esprit que de sentiment ;  
Quand son style, même un peu bête,  
Exprimant un timide aveu  
Vous prouvera que tout son feu  
Vient du cœur et non de la tête ;  
Des lettres écrites ainsi  
Pourront valoir qu'on les recueille ;  
Serrez-les dans le portefeuille,  
Et commencez par celle-ci.

### JACQUES-LE-TORS

CERTES, on ne pouvait pas dire que Jacques Sublet, Jacques-le-Tors, comme le nommaient les habitants du village, fût un mauvais gas.

Mais, sans cesse en butte aux sarcasmes des gamins de son âge, moins pénibles encore pour lui que les phrases apitoyées des bonnes campagnardes, constamment rebuté, n'ayant de bons moments que ceux qu'il passait là-haut, sur l'alpe, avec ses chèvres, là-haut où l'on est seul, tout seul, là-haut où l'on oublie, Jacques était devenu sauvage, méfiant, et vouait à toute l'humanité — celle qu'il connaissait — une haine farouche et une âpre jalousie.

Orphelin dès son berceau, recueilli par un fermier compatisant ou escomptant des services futurs, l'enfant avait grandi sans connaître les caresses ni les soins d'une mère.

Il sentait, avec l'obscur instinct des tout petits, qu'il était un isolé, un paria ; puis il se rendit peu à peu compte de l'espèce de répulsion que provoquait son approche.

Son aspect, en effet, n'était guère engageant. En plus d'une gibosité qui le courbait en avant et de côté, il était affligé d'un visage sans symétrie, avec une bouche énorme, toujours tordue comme d'un rictus de joie cruelle ; son œil unique — il était borgne — avait le regard en dessous et lançait des lueurs froides d'acier.

Ajoutez à cela un nombre respectable de taches de rousseur et, surmontant le tout, une effrayante chevelure rouge ardent, rebelle à tout essai de coiffure, essais rares, d'ailleurs, et provoquant chaque fois des scènes de larmes, de cris, voire des tentatives de pugilat contre la fermière, laquelle laissait

de plus en plus Jacques porter le panache ironique de sa toison comme bon lui semblait.

Parvenu à l'âge de treize ans, en paraissant dix à peine, Jacques, de plus en plus farouche, n'avait guère comme amis et confidentes que ses chèvres. De loin en loin aussi, il allait trouver la vieille Fanny dans sa masure. Cette Fanny, une déshéritée, elle aussi, passait pour sorcière ; ce qui n'empêchait pas les villageois d'avoir recours à son office en cas de maladie, car elle était adroite et serviable.

Jacques et Fanny s'entendaient à merveille et le grand plaisir du petit était d'écouter la vieille recluse lui raconter les légendes du pays. Ces récits n'avaient pas été sans donner au cerveau du petit une tendance à l'exaltation et le goût du mystérieux, d'autant plus accusés que Jacques gardait toutes ses pensées par devers lui.

Or, un beau jour de printemps, rentrant du pâturage, l'infirme vit venir à lui une de ces petites fées dont lui parlait sa vieille amie.

Il ne s'arrêta pas au fait que le carosse doré ou le nuage, qui sont, comme bien vous le savez, le véhicule ordinaire de ces bonnes déesses était en l'espèce une voiture de malade poussée par un laquais en livrée et accompagnée d'une belle dame à l'air très doux, et très triste.

C'était une fée ; ce ne pouvait être qu'une fée.

Elle était si jolie et devait être si bonne, mais comme elle était frêle et pâle ! Jacques la regarda passer, fasciné, figé en une admiration gauche sur le bord du chemin ; navré aussi d'entendre une toux incessante qui secouait la fillette et mettait, à chaque quinte, une ombre sur le visage de la vieille dame.

La voiturette passa, et voici que la petite fée sourit à Jacques, d'un gentil sourire bienveillant et mélancolique. Le Tors en fut bouleversé. Il resta là longtemps, rêveur, son œil embué de pleurs. Il éprouvait un sentiment encore inconnu de lui, une joie mêlée à une sorte d'angoisse, puis il s'enfuit sans se retourner et fondit en larmes.

Chaque jour la rencontre se reproduisit. Petit à petit, l'infirme s'enhardit ; une fois il osa même offrir un bouquet à la fée qui le remercia. On causa, on devint amis.

Jacques oublia ses chèvres, ses chagrins, sa vieille Fanny ; il ne vivait plus que pour l'instant trop court où il voyait sa petite camarade.

Mais un jour elle ne vint pas ; le lendemain non plus. Le chevrier pressentit une catastrophe. Il alla rôder autour de l'hôtel où habitait la fillette, une petite Parisienne phthisique qu'on avait envoyée à la montagne. Le laquais qui voiturait d'habitude la petite malade sortit de l'hôtel, Jacques s'approcha et apprit que sa petite amie reposait au cimetière du village ; son mal l'avait emportée.

Il resta là, sans avoir l'air de comprendre, hébété, la face encore plus tordue, son pauvre corps encore plus déjeté ; puis il s'éloigna sans rien dire. Il alla chez la vieille Fanny, sans un mot l'embrassa, puis...

Le lendemain on le trouva mort sur la tombe de la petite fée.

Non, on ne pouvait pas dire que Jacques-le-Tors fût un mauvais gas.

B. STENNA.

### UNE MAUVAISE PLAISANTERIE

Je trépigne ! J'enrage ! La colère et l'indignation ont transformé mon visage habituellement si placide. Trois mois de campagne ne suffiront pas à remettre mes nerfs ébranlés.

« Holà ! direz-vous, du calme. Conte-moi d'où vient cette humeur si brusque, ce visage si peu avenant ! »

Qu'à cela ne tienne. Je peste contre mon tailleur. N'allez pas croire, je vous prie, qu'il s'est trouvé sur mon chemin pour me réclamer la rémunération sonnante de ses coups de ciseaux maladroits ou pour ses boutons dont il ne reste pas un à ma culotte. Non, je l'ai payé ; il ne réclame rien. C'est moi qui réclame, et vous verrez si j'ai raison.

Nous savons que le tailleur est plus puissant qu'un roi ; car le roi, lui, ne commande qu'à ses sujets, tandis que le tailleur impose ses goûts à tout le monde, sauf à quelques originaux qui ne se laissent pas faire.

Et pourquoi cette autocratie ? Ah ! c'est un prétexte sacré : c'est la mode !

Que d'actes arbitraires commis au nom de la mode !

Le tyran que vous priez humblement de satisfaire vos goûts, en échange de votre argent, s'y refuse et répond : Comment donc ! un veston court ! Mais ce n'est plus la mode ; on va vous faire des pans, comme ça, avec un large coup de ciseaux. »

Vous demandez un pantalon serré au bas. « C'est ridicule, vous réplique-t-on, je vais vous le faire large. » Il prendra bien la poussière, mais... c'est la mode.

Et le bon public n'a rien à redire ; dame ! puisque c'est la mode.

Ma parole si on ne dirait pas que les tailleurs sont ligués pour ennuyer les autres gens !

J'ai donc commandé, l'autre jour, ma vingtième paire de culottes. Pour échapper à la mode j'ai fait mes recommandations ; j'ai même donné des ordres écrits à mon tailleur et j'ai exigé que les poches fussent bien cousues.

Eh bien oui, il me les a bien cousues, mais... à l'entrée, ensorte qu'au moment où je les étrenne, pressé pour prendre le train, je n'y puis glisser cinq centimes. Aussi je trépigne, j'enrage ! Et vous en feriez autant à ma place !

P. C.

**La destinée.** — Un papa anglais demandait un jour à un ami à quelle carrière il devait destiner son fils âgé de dix ans.

L'ami répondit :

Enfermez-le dans une chambre où vous aurez mis sur la table une Bible, une pomme et quelques pièces de monnaie. Après un quart d'heure, vous l'observerez.

S'il est en train de lire la Bible, vous en ferez un pasteur ; s'il ne s'intéresse qu'à la pomme, qu'il soit agriculteur ; s'il s'amuse à compter l'argent, qu'il devienne financier.

L'expérience fut faite. Et quand l'ami en demanda le résultat, le père répondit :

— J'ai trouvé mon fils assis sur la Bible ; il avait mis l'argent en poche et mangeait la pomme...

— Alors, faites-en un député !

### CHEZ LES AIGLONS

UNE « grande salle » manque au bonheur des habitants d'Aigle. Qui s'en douterait en passant quelques heures dans la compagnie de ces gais mortels ! Enfin, ils tiennent à leur grande salle, comme les musiques de Lausanne tiennent à la leur. Ils ont déjà recueilli des fonds dans ce but et ils espèrent les grossir aujourd'hui et demain, grâce à une kermesse qu'ils préparent depuis longtemps et dont une des attractions sera un cortège cotumé de 350 figurants, qui partira de la place du Marché, dimanche, à midi et quart.

Ces deux journées n'engendreront pas la mélancolie. Dieu merci, on sait encore rire à Aigle. Une gazette de circonstance, le *Bec d'Aigle*, le fait bien voir. C'est ainsi que nous lisons dans son « bulletin politique » :

Des journaux mal informés ont parlé de manœuvres suisses auxquelles désirait assister le kaiser allemand. Ce n'est là qu'un futile prétexte. Guillaume II en effet a obtenu la promesse formelle d'une intervention armée de la Suisse dans les affaires marocaines. De là notre nouvelle organisation militaire.

Une fois les Suisses installés au Maroc, les Arabes exterminés, les Français chassés d'Afrique, Guillaume nommé colonel de Landsturm, la question sera soumise à la conférence de la Haye qui, par esprit de conciliation et pour éviter un nouveau conflit se hâtera de ratifier le « statu quo ». Quelques légères compensations seront accordées aux différentes puissances : aux Anglais une colonie près de Payerne, à l'Espagne les entrepôts de Rolle, au tsar la colonie russe de Chailly, à la France les